

Sous-section 3.—Mortalité puerpérale

Comme dans le cas de la mortalité infantile, le nombre de mères qui meurent durant la grossesse et l'accouchement a été considérablement abaissé. La mortalité puerpérale au Canada et dans les provinces est indiquée au tableau 30. Bien que le nombre de naissances ait fortement augmenté ces dernières années, la mortalité puerpérale a été bien au-dessous de 1,000 cas par année. Le taux de la mortalité puerpérale est maintenant moins de 3 par 1,000 naissances. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent que la mortalité est beaucoup plus élevée chez les mères non mariées que chez les mères mariées.

30.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1941-1945

Nota.—Les chiffres de 1944 et 1945 sont donnés selon le domicile; ceux des années précédentes, selon le lieu de survenance.

Détail	Mortalité puerpérale										Mortalité puerpérale des mères non mariées	
	I.P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹	Nomb.	% du total
Totaux—												
1941	6	49	43	386	219	46	58	54	40	901	61	6.77
1942	10	41	57	314	206	40	62	43	45	818	53	6.48
1943	9	57	41	315	189	40	48	52	47	798	68	7.89
1944	12	33	43	318	198	49	42	31	59	776	48	6.19
1945	6	24	25	256	171	31	49	48	50	660	38	5.76
Taux par 1,000 naissances vivantes—											Par 1,000 naissances vivantes illégitimes	
1941	2.9	3.5	3.5	4.3	3.0	3.1	3.1	3.1	2.7	3.5	6.0	
1942	4.7	2.7	4.5	3.3	2.6	2.6	3.4	2.3	2.7	3.0	4.8	
1943	4.1	3.7	3.1	3.2	2.3	2.4	2.6	2.7	2.5	2.8	5.5	
1944	5.2	2.1	3.2	3.1	2.5	3.1	2.3	1.6	2.8	2.7	4.0	
1945	2.7	1.5	1.8	2.5	2.2	1.9	2.6	2.4	2.6	2.3	2.9	

¹ Moins les Territoires.

Age des mères mortes en couches.—Le tableau 31 donne la répartition de la mortalité puerpérale selon l'âge des mères ainsi que l'âge moyen au décès. Cet âge moyen est plus élevé d'un peu plus de deux ans que l'âge moyen de toutes les mères à l'époque de la naissance de leurs enfants. Les taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, indiquent clairement que l'âge est un facteur décisif de l'incidence de la mortalité puerpérale. Bien que les proportions pour tous les groupes d'âge aient été considérablement réduites, les inégalités entre les groupes d'âge demeurent. Le taux du groupe de 30-34 ans est actuellement près de deux fois aussi élevé que celui du groupe de 20-24 ans; au-dessus de 40 ans, il est plus de quatre fois aussi élevé. Le taux un peu plus élevé du premier groupe d'âge indiqué dans le tableau 31, comparativement au deuxième, s'explique par la proportion beaucoup plus considérable d'enfants illégitimes nés de jeunes mères.